

**DÉLIBÉRATION N° 07-2026 DU SYNDICAT MIXTE
"A 75"**

Délibération prise en séance du 23 juillet 2026 à 10H30

L'an deux mille vingt-six, le 23 JUILLET à 10 H 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « A 75 » à la Mairie de SÉVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, Mme Christine SAHUET, Mme Maude ALCOUFFE, M. Didier CARRIERE, Mme Nadia MOLINIE, Mme Valérie SALLES, M. Jean-Gabriel CAVALIER, Mme Dominique BOYER, M. Claude GUILHEM, Mme Christine ZELUS, M. Fabrice FRAYSSINET

Etaient absents et représentés :

- Mme Monique ALIES a donné pouvoir à M. Arnaud VIALA
- M. Claude ASSIER a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- Mme Christine HERAIL a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
- M. Christophe MAJOREL a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- Mme Gabrielle MAYMARD a donné pouvoir à M. Arnaud VIALA
- M. Georges MORADELL a donné pouvoir à Christian NAUDAN
- M. Thierry CADENET a donné pouvoir à Valérie SALLES

Secrétaire de séance : Mme Maude ALCOUFFE

Objet : Élection du Bureau

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-9, L. 5711- 11 et L. 2122-7 ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'A75 fixant la composition du Bureau comme suit : le Président, 4 Vice-présidents représentant chacune des catégories d'adhérents et 2 membres,

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 23 juillet 2026 ont été adressés à ses membres le 17 juillet 2026,

Considérant que le Président a invité le Comité syndical à procéder à l'élection de chacun des Vice-présidents et des membres du Bureau après appel des candidatures,

Considérant que les membres du Comité syndical ont accepté unanimement la proposition du Président de procéder à une élection à main levée,

Vu les déclarations de candidature pour les Vice-présidences :

- 1^{er} Vice-président représentant le Département : M. Jean-Luc CALMELLY
- 2^{ème} Vice-président représentant la Région : M. Clément CARLES
- 3^{ème} Vice-président représentant la CC Millau Grands Causses et les communes : M. Didier CARRIERE
- 4^{ème} Vice-président représentant les chambres consulaires : Mme Nadia MOLINIE

Vu les déclarations de candidatures pour les membres :

- 1^{er} membre : M. Fabrice FRAYSSINET
- 2nd membre : Mme Valérie SALLES

Le Comité syndical, élit :

- M. Jean-Luc CALMELLY en qualité de 1^{er} Vice-président avec 17 voix pour et 3 abstentions
- M. Clément CARLES en qualité de 2^{ème} Vice-président avec 20 voix pour
- M. Didier CARRIERE en qualité de 3^{ème} Vice-président avec 19 voix pour et 1 abstentions
- Mme Nadia MOLINIE en qualité de 4^{ème} Vice-présidente avec 18 voix pour et 2 abstentions

Le Président du Syndicat mixte



Arnaud VIALA